



PLOEMEUR

TROC & PUCES EXTERIEUR

Organisé par l'association « Les Amis de Kerloudan »

Parc de l'EHPAD de Kerloudan

Dimanche 27 septembre

De 9h à 17h30 – Entrée 1€ (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription :

- Lesamisdekerloudan@gmail.com
- 02.97.86.17.00 ou à l'accueil de l'EHPAD du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Règlement Intérieur (A conserver) :

1. Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi 1901 **exclusivement**.
2. Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdites sur les emplacements. Les produits inflammables, corrosifs, explosifs sont interdits.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage, qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
4. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous **la responsabilité** du vendeur tant en cas de casse, vols ou autres préjudices ; aucun remboursement de l'association ne sera fait.
5. Les réservations et règlements devront être effectués **avant le 24 septembre 2026**.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les exposants seront reçus à partir de 7h30
8. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h.
9. Les exposants s'engagent à libérer le parking de l'EHPAD après déchargement et de se **garer sur les parkings publics voisins** avant 9h.
10. Après 10h les organisateurs se réservent le droit de disposer d'un emplacement si la personne est absente et ne s'est pas manifestée.
11. Chaque exposant s'engage à **respecter son emplacement** délimité, à le nettoyer avant son départ.
12. Il est **strictement interdit** de rentrer dans les logements des résidents de l'EHPAD de Kerloudan ainsi que dans les espaces balisés « réservé EHPAD ».
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie.

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

TROC & PUCES

Organisé par l'association

« Les Amis de Kerloudan »

Lieu : Parc de l'EHPAD de Kerloudan - 2 rue de Cornouaille – 56270

Ploemeur

Dimanche 27 septembre 2026 – de 9h à 17h30

Bulletin d'inscription accompagné de votre paiement à retourner à :

SIGLER Ingrid – Association Les Amis de Kerloudan – 2 rue de Cornouaille – 56270 Ploemeur

Tel : 02.97.86.17.00 de 9h30 à 17h30

Mail : lesamisdekerloudan@gmail.com

Nom : Prénom :

Association : SIREN association :

Date de naissance : A :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

N° de la pièce d'identité :

Lieu et date de délivrance :

Attention : munissez-vous de cette pièce d'identité lors de la manifestation

Emplacement : 3 mètres, avec une table de 2 mètres fournie et installée, une chaise et un emplacement de 1 mètre libre (1 petit portant autorisé mais non fourni)

Tarif 12€ l'emplacement

Nombre d'emplacements : Soit€

Le signataire reconnaît :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement détaillé sur le présent bulletin et l'accepte le règlement sans réserve.
- ☐ Déclare ne pas avoir fait plus de 2 trocs et puces depuis le 1^{er} janvier 2026

A..... Le

Signature

Il est impératif que cette page soit bien remplie afin de justifier votre inscription auprès de la sous-préfecture.





PLOEMEUR

TROC & PUCES EXTERIEUR

Organisé par l'association « Les Amis de Kerloudan »

Parc de l'EHPAD de Kerloudan

Dimanche 27 septembre

De 9h à 17h30 – Entrée 1€ (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription :

- Lesamisdekerloudan@gmail.com
- 02.97.86.17.00 ou à l'accueil de l'EHPAD du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Règlement Intérieur (A conserver) :

1. Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi 1901 **exclusivement**.
2. Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdites sur les emplacements. Les produits inflammables, corrosifs, explosifs sont interdits.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage, qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
4. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous **la responsabilité** du vendeur tant en cas de casse, vols ou autres préjudices ; aucun remboursement de l'association ne sera fait.
5. Les réservations et règlements devront être effectués **avant le 24 septembre 2026**.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les exposants seront reçus à partir de 7h30
8. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h.
9. Les exposants s'engagent à libérer le parking de l'EHPAD après déchargement et de se **garer sur les parkings publics voisins** avant 9h.
10. Après 10h les organisateurs se réservent le droit de disposer d'un emplacement si la personne est absente et ne s'est pas manifestée.
11. Chaque exposant s'engage à **respecter son emplacement** délimité, à le nettoyer avant son départ.
12. Il est **strictement interdit** de rentrer dans les logements des résidents de l'EHPAD de Kerloudan ainsi que dans les espaces balisés « réservé EHPAD ».
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie.

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

TROC & PUCES

Organisé par l'association

« Les Amis de Kerloudan »

Lieu : Parc de l'EHPAD de Kerloudan - 2 rue de Cornouaille – 56270

Ploemeur

Dimanche 27 septembre 2026 – de 9h à 17h30

Bulletin d'inscription accompagné de votre paiement à retourner à :

SIGLER Ingrid – Association Les Amis de Kerloudan – 2 rue de Cornouaille – 56270 Ploemeur

Tel : 02.97.86.17.00 de 9h30 à 17h30

Mail : lesamisdekerloudan@gmail.com

Nom : Prénom :

Association : SIREN association :

Date de naissance : A :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

N° de la pièce d'identité :

Lieu et date de délivrance :

Attention : munissez-vous de cette pièce d'identité lors de la manifestation

Emplacement : 3 mètres, avec une table de 2 mètres fournie et installée, une chaise et un emplacement de 1 mètre libre (1 petit portant autorisé mais non fourni)

Tarif 12€ l'emplacement

Nombre d'emplacements : Soit€

Le signataire reconnaît :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement détaillé sur le présent bulletin et l'accepte le règlement sans réserve.
- ☐ Déclare ne pas avoir fait plus de 2 trocs et puces depuis le 1^{er} janvier 2026

A..... Le

Signature

Il est impératif que cette page soit bien remplie afin de justifier votre inscription auprès de la sous-préfecture.





PLOEMEUR

TROC & PUCES EXTERIEUR

Organisé par l'association « Les Amis de Kerloudan »

Parc de l'EHPAD de Kerloudan

Dimanche 27 septembre

De 9h à 17h30 – Entrée 1€ (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription :

- Lesamisdekerloudan@gmail.com
- 02.97.86.17.00 ou à l'accueil de l'EHPAD du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Règlement Intérieur (A conserver) :

1. Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi 1901 **exclusivement**.
2. Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdites sur les emplacements. Les produits inflammables, corrosifs, explosifs sont interdits.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage, qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
4. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous **la responsabilité** du vendeur tant en cas de casse, vols ou autres préjudices ; aucun remboursement de l'association ne sera fait.
5. Les réservations et règlements devront être effectués **avant le 24 septembre 2026**.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les exposants seront reçus à partir de 7h30
8. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h.
9. Les exposants s'engagent à libérer le parking de l'EHPAD après déchargement et de se **garer sur les parkings publics voisins** avant 9h.
10. Après 10h les organisateurs se réservent le droit de disposer d'un emplacement si la personne est absente et ne s'est pas manifestée.
11. Chaque exposant s'engage à **respecter son emplacement** délimité, à le nettoyer avant son départ.
12. Il est **strictement interdit** de rentrer dans les logements des résidents de l'EHPAD de Kerloudan ainsi que dans les espaces balisés « réservé EHPAD ».
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie.

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

TROC & PUCES

Organisé par l'association

« Les Amis de Kerloudan »

Lieu : Parc de l'EHPAD de Kerloudan - 2 rue de Cornouaille – 56270

Ploemeur

Dimanche 27 septembre 2026 – de 9h à 17h30

Bulletin d'inscription accompagné de votre paiement à retourner à :

SIGLER Ingrid – Association Les Amis de Kerloudan – 2 rue de Cornouaille – 56270 Ploemeur

Tel : 02.97.86.17.00 de 9h30 à 17h30

Mail : lesamisdekerloudan@gmail.com

Nom : Prénom :

Association : SIREN association :

Date de naissance : A :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

N° de la pièce d'identité :

Lieu et date de délivrance :

Attention : munissez-vous de cette pièce d'identité lors de la manifestation

Emplacement : 3 mètres, avec une table de 2 mètres fournie et installée, une chaise et un emplacement de 1 mètre libre (1 petit portant autorisé mais non fourni)

Tarif 12€ l'emplacement

Nombre d'emplacements : Soit€

Le signataire reconnaît :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement détaillé sur le présent bulletin et l'accepte le règlement sans réserve.
- ☐ Déclare ne pas avoir fait plus de 2 trocs et puces depuis le 1^{er} janvier 2026

A..... Le

Signature

Il est impératif que cette page soit bien remplie afin de justifier votre inscription auprès de la sous-préfecture.





PLOEMEUR

TROC & PUCES EXTERIEUR

Organisé par l'association « Les Amis de Kerloudan »

Parc de l'EHPAD de Kerloudan

Dimanche 27 septembre

De 9h à 17h30 – Entrée 1€ (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription :

- Lesamisdekerloudan@gmail.com
- 02.97.86.17.00 ou à l'accueil de l'EHPAD du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Règlement Intérieur (A conserver) :

1. Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi 1901 **exclusivement**.
2. Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdites sur les emplacements. Les produits inflammables, corrosifs, explosifs sont interdits.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage, qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
4. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous **la responsabilité** du vendeur tant en cas de casse, vols ou autres préjudices ; aucun remboursement de l'association ne sera fait.
5. Les réservations et règlements devront être effectués **avant le 24 septembre 2026**.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les exposants seront reçus à partir de 7h30
8. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h.
9. Les exposants s'engagent à libérer le parking de l'EHPAD après déchargement et de se **garer sur les parkings publics voisins** avant 9h.
10. Après 10h les organisateurs se réservent le droit de disposer d'un emplacement si la personne est absente et ne s'est pas manifestée.
11. Chaque exposant s'engage à **respecter son emplacement** délimité, à le nettoyer avant son départ.
12. Il est **strictement interdit** de rentrer dans les logements des résidents de l'EHPAD de Kerloudan ainsi que dans les espaces balisés « réservé EHPAD ».
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie.

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

TROC & PUCES

Organisé par l'association

« Les Amis de Kerloudan »

Lieu : Parc de l'EHPAD de Kerloudan - 2 rue de Cornouaille – 56270

Ploemeur

Dimanche 27 septembre 2026 – de 9h à 17h30

Bulletin d'inscription accompagné de votre paiement à retourner à :

SIGLER Ingrid – Association Les Amis de Kerloudan – 2 rue de Cornouaille – 56270 Ploemeur

Tel : 02.97.86.17.00 de 9h30 à 17h30

Mail : lesamisdekerloudan@gmail.com

Nom : Prénom :

Association : SIREN association :

Date de naissance : A :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

N° de la pièce d'identité :

Lieu et date de délivrance :

Attention : munissez-vous de cette pièce d'identité lors de la manifestation

Emplacement : 3 mètres, avec une table de 2 mètres fournie et installée, une chaise et un emplacement de 1 mètre libre (1 petit portant autorisé mais non fourni)

Tarif 12€ l'emplacement

Nombre d'emplacements : Soit€

Le signataire reconnaît :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement détaillé sur le présent bulletin et l'accepte le règlement sans réserve.
- ☐ Déclare ne pas avoir fait plus de 2 trocs et puces depuis le 1^{er} janvier 2026

A..... Le

Signature

Il est impératif que cette page soit bien remplie afin de justifier votre inscription auprès de la sous-préfecture.





PLOEMEUR

TROC & PUCES EXTERIEUR

Organisé par l'association « Les Amis de Kerloudan »

Parc de l'EHPAD de Kerloudan

Dimanche 27 septembre

De 9h à 17h30 – Entrée 1€ (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription :

- Lesamisdekerloudan@gmail.com
- 02.97.86.17.00 ou à l'accueil de l'EHPAD du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Règlement Intérieur (A conserver) :

1. Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi 1901 **exclusivement**.
2. Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdites sur les emplacements. Les produits inflammables, corrosifs, explosifs sont interdits.
3. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage, qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
4. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous **la responsabilité** du vendeur tant en cas de casse, vols ou autres préjudices ; aucun remboursement de l'association ne sera fait.
5. Les réservations et règlements devront être effectués **avant le 24 septembre 2026**.
6. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
7. Les exposants seront reçus à partir de 7h30
8. Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h.
9. Les exposants s'engagent à libérer le parking de l'EHPAD après déchargement et de se **garer sur les parkings publics voisins** avant 9h.
10. Après 10h les organisateurs se réservent le droit de disposer d'un emplacement si la personne est absente et ne s'est pas manifestée.
11. Chaque exposant s'engage à **respecter son emplacement** délimité, à le nettoyer avant son départ.
12. Il est **strictement interdit** de rentrer dans les logements des résidents de l'EHPAD de Kerloudan ainsi que dans les espaces balisés « réservé EHPAD ».
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempérie.

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

TROC & PUCES

Organisé par l'association

« Les Amis de Kerloudan »

Lieu : Parc de l'EHPAD de Kerloudan - 2 rue de Cornouaille – 56270

Ploemeur

Dimanche 27 septembre 2026 – de 9h à 17h30

Bulletin d'inscription accompagné de votre paiement à retourner à :

SIGLER Ingrid – Association Les Amis de Kerloudan – 2 rue de Cornouaille – 56270 Ploemeur

Tel : 02.97.86.17.00 de 9h30 à 17h30

Mail : lesamisdekerloudan@gmail.com

Nom : Prénom :

Association : SIREN association :

Date de naissance : A :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

N° de la pièce d'identité :

Lieu et date de délivrance :

Attention : munissez-vous de cette pièce d'identité lors de la manifestation

Emplacement : 3 mètres, avec une table de 2 mètres fournie et installée, une chaise et un emplacement de 1 mètre libre (1 petit portant autorisé mais non fourni)

Tarif 12€ l'emplacement

Nombre d'emplacements : Soit€

Le signataire reconnaît :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement détaillé sur le présent bulletin et l'accepte le règlement sans réserve.
- ☐ Déclare ne pas avoir fait plus de 2 trocs et puces depuis le 1^{er} janvier 2026

A..... Le

Signature

Il est impératif que cette page soit bien remplie afin de justifier votre inscription auprès de la sous-préfecture.

